

Le transport des machines à papier



Exporter des machines à papier à travers le monde nécessite d'être bien couvert en transport. Albingia assure ce risque partagé avec la réassurance pour le constructeur n° 1 français, Allimand.

Concevoir et construire des machines à papier complètes nécessite un savoir-faire particulier et une haute technicité. Six constructeurs dans le monde se partagent ce marché d'environ 1 Md€. Allimand, n° 1 en France et n° 3 mondial, cumule 150 ans d'expérience dans la conception et la construction de ces machines et de matériels d'équipement pour l'industrie papetière. Des papiers techniques aux papiers d'emballage, les

Une machine complète est livrée en quatre expéditions de 50 conteneurs chacune.

domaines d'application de ses machines couvrent toutes sortes de production papetière. « En soixante ans, nous avons conçu, construit et installé près de 80 machines à papier dans le monde », précise Michel Ferrero,

secrétaire général. Les pays d'Asie, Chine en tête, représentent le plus gros de ses exportations devant les États-Unis, la Colombie, la Russie et l'Arabie Saoudite. Selon les années, de 60 à 80 % de son chiffre d'affaires sont réalisés à l'international. Pour cette entreprise indépendante de 250 personnes, basée à Rives (Isère), le risque transport est considéré comme un risque majeur. « Suivant les incoterms passés avec nos clients, FOB si les marchandises sont transportées jusqu'au port d'embarquement, ou CIF jusqu'au port de destination, nous souscrivons dans le premier cas, une assurance globale et flottante, dans le second cas une assurance de fret maritime », détaille Michel Ferrero. Sur un incoterm CIF, Allimand prend en charge le transport maritime. Une fois arrivées à destination, les marchandises font l'objet d'un transport terrestre qui est le plus souvent assuré par un transporteur local affrété par le client.

Une machine à papier complète est livrée généralement

en quatre expéditions à plusieurs semaines d'intervalle, à raison de 50 conteneurs par expédition. Ses différents éléments sont emballés dans des caisses mises en containers. Chaque colis peut représenter de 3 à 8 M€. « Sur un incoterm FOB, le montant de la garantie transport s'élève à 1,5 M€, et sur un incoterm CIF à 6 M€ par expédition », explique Jérôme Robin, gérant de Robin courtage assurances. Le montant de la franchise varie selon le pays et le client papetier. Ce courtier grenoblois, partenaire d'Allimand depuis douze ans, a placé ce risque transport de machines à papier chez Albingia. Cette compagnie a été retenue pour ses compétences techniques, sa réactivité, sa tarification dans le marché et sa souplesse dans les garanties. En neuf ans, la police transport a subi quelques aménagements.

RETARD DE LIVRAISON

Pour Allimand, le budget d'assurance transport fluctue d'une année sur l'autre, de 20 000 € à 150 000 € selon les exportations. Malgré les précautions prises, il arrive que des caisses soient endom-

Pour Allimand, le budget d'assurance transport fluctue d'une année sur l'autre, de 20 000 € à 150 000 € selon les exportations.

magées, surtout dans les phases de chargement et déchargement ou lors du transport terrestre, suite à accident de la circulation par exemple. Outre l'avarie, Allimand redoute le retard de livraison de pièces. La pénalité de retard peut coûter jusqu'à 5 % de la valeur de la machine à papier complète (25 M€).

En plus de l'assurance transport, Allimand a souscrit une assurance de dommages auprès de Chubb et une assurance RC auprès d'Axa via le courtier lyonnais CCAL. Cette dernière police la couvre contre les risques causés par son personnel ou par les matériels livrés défectueux. Les assurances de personnes ne sont pas laissées pour compte. Les salariés d'Allimand bénéficient de couverture prévoyance et santé avec des garanties d'assistance déplacement en plus pour les ingénieurs commerciaux et les agents répartis dans une quinzaine de pays. •

Florence Duflot

LES BESOINS

- Protection des machines en cours de construction, lors du chargement et du déchargement, et lors du transport par voie terrestre et maritime.
- Protection des biens.
- Protection des personnes.

LES SOLUTIONS

- Assurance des marchandises transportées (globale et flottante ou fret maritime).
- Assurance RC (10 M€ par événement et par an).
- Assurance de dommages (75 M€).
- Protection sociale, prévoyance avec Prémalliance et complémentaire santé avec Mufti.